

## Réservation des courts du centre de Ligue par Internet : quelques précisions complémentaires

La Ligue met à votre disposition un système de réservation des courts par Internet appelé ADSL sport.

Il est destiné à faciliter la réservation des courts 7 jours sur 7 et heures sur 24. Il est par ailleurs simple d'emploi et accessible par tous les joueurs, qu'ils disposent ou non d'un accès à Internet.

### 1. Comment accéder à la réservation ADSL tennis ?

- depuis n'importe quel poste connecté à Internet,
- depuis l'application mobile ADSL Sport

Pour les réservations par Internet, le site de réservation est accessible depuis le site internet du club <https://tennis-idf.fr/at-neuilly>. L'icône « réservation des courts » vous permet d'accéder à une page spécifique.

### 2. Qui peut accéder à la réservation ?

Seuls les licenciés à la FFT avec une licence valide pour l'année peuvent accéder aux courts du club.

C'est pour cette même raison que tous les joueurs présents sur le terrain doivent être en possession de la licence fédérale de l'année en cours.

Cette obligation vaut pour le ou les partenaires d'un joueur licencié qui réserve un court.

### 3. Comment s'inscrire pour réserver les courts ?

Un menu vous propose de vous inscrire en ligne. Cette procédure est très rapide mais indispensable. Voici les informations qui vous sont demandées:

- votre nom et votre prénom
- votre numéro de licence
- votre numéro de club (figure sur la licence)
- un mail et un numéro de téléphone (portable si possible)

### 4. Identifiant et mot de passe

A la fin de cette phase d'inscription en ligne, le système vous attribue un identifiant (combinaison de votre nom et de votre prénom) ainsi qu'un mot de passe tous les deux confidentiels (que vous pourrez modifier).

C'est avec eux que vous pourrez vous inscrire sur le site internet du club.

Ces informations sont personnelles et ne doivent pas être communiquées à un tiers. En effet, pour réserver ultérieurement avec un partenaire vous n'aurez pas besoin de connaître son propre identifiant et son mot de passe. Des échanges de codes entraîneront l'interdiction de réserver pour une durée d'un mois, puis une interdiction définitive en cas de récidive.

### 5. Attribution des courts

Le court attribué l'est à titre indicatif : en effet, en fonction de la situation et de la durée des matches en cours, le club pourra être amené à modifier le planning d'occupation

## 6. Les principales règles de réservation

- La période de réservation est de 2 jours (en plus de la journée en cours).
- Annulation de la réservation : Il est toujours frustrant de refuser de nombreuses demandes pour s'apercevoir que certains créneaux ne sont pas honorés. Il vous est possible d'annuler un créneau 24h sur 24 grâce à Internet, depuis votre domicile ou votre téléphone mobile. La non-application de cette consigne entrainera la suspension du compte